



Réf. communale : **7/2018**
No CAMAC : **175994**
Epalinges, le 26.02.2018

Demande de permis de construire (P)

Compétence **(ME) Municipale Etat**

Parcelle(s)
766

No ECA

Coordonnées (E / N)
2541070/1156200

Nature des travaux : Construction nouvelle
Description de l'ouvrage : Construction de 4 villas de deux logements type Minergie et de 4 garages doubles séparés.
Situation : Chemin du Bornalet
Note de Recensement Architectural :
Propriétaire(s) : ROSSIER Martine
Promettant(s) acquéreur(s) : Prologis Sàrl
Droit(s) distinct(s) et permanent(s) :
Auteur(s) des plans : DE ROSA David, Frédéric Laurent Atelier d'Architecture
Demande de dérogation :
Particularité(s) :

L'enquête publique est ouverte du : 03.03.2018 au 01.04.2018



PLAN POUR ENQUETE

COMMUNE D'EPALINGES

Propriété de Mme Martine ROSSIER,
promis-vendu à Prologis Sàrl

Parcelle n°766

Plan 130 / 20

Zone légalisée: zone de villas I

Secteur de protection des eaux: ÜB

Coordonnées moyennes: 2'541'070 / 1'156'200

Altitude moyenne du terrain: 810 m.

Servitudes: 2006/1302/0 (Canalisation(s) d'eaux claires et d'eaux usées, ID 2006/1796)

2006/1302/0 (Canalisation(s) conduite d'électricité, ID 2006/1797)

Mention: --

Degré de sensibilité au bruit: II (légalisé)

Désignation cadastrale de la parcelle 766:

Pré-champ

5'502 m²

PROJET: Construction de 4 villas jumelées

La propriétaire:

Pour Prologis Sàrl:

L'architecte:

Mis à l'enquête au greffe municipal du _____ au _____

L'attestent au nom de la Municipalité

Le Syndic:

Le Secrétaire:

Le géomètre breveté:

Pierre-André Nicod

1:500

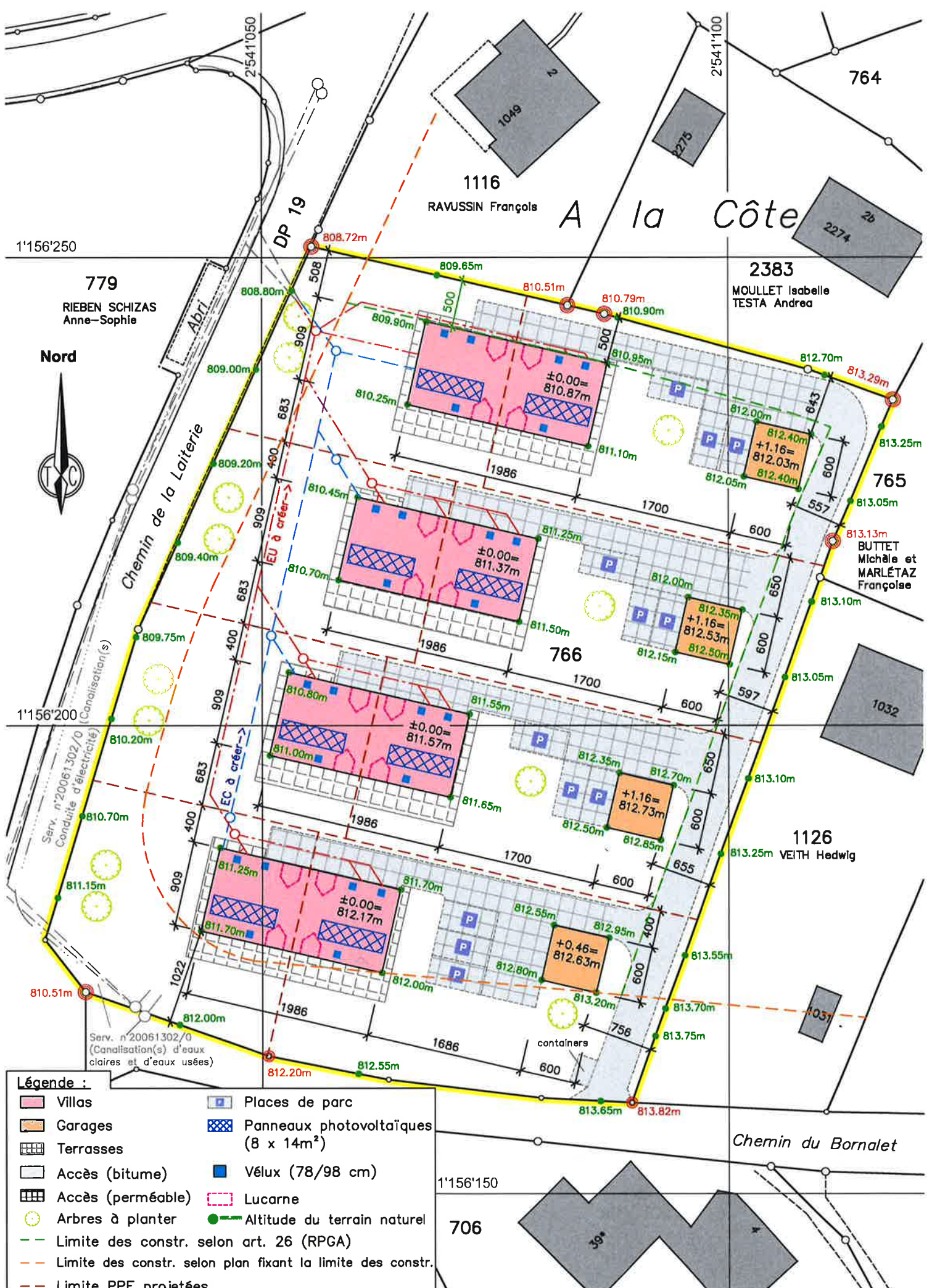
Dossier n° M23'399/TC

Mensuration numérique
Géodonnées © Etat de Vaud



Moudon, le 15 février 2018

NPPR INGÉNIEURS ET
GÉOMÈTRES SA
NICOD · PERRIN · PARISOD · REY
Ch. Château-Sec 6 / CP 186 1510 Moudon
Tél. 021 905 15 88 moudon@nppr.ch



- Légende :**
- Villas
 - Garages
 - Terrasses
 - Accès (bitume)
 - Accès (perméable)
 - Arbres à planter
 - Limite des constr. selon art. 26 (RPGA)
 - Limite des constr. selon plan fixant la limite des constr.
 - Limite PPE projetées
 - Places de parc
 - Panneaux photovoltaïques (8 x 14m²)
 - Vélux (78/98 cm)
 - Lucarne
 - Altitude du terrain naturel

Remarque: - La réalisation du projet implique une mise à jour du plan du Registre Foncier
Note: - Les écoulements d'eau claire et d'eau usée doivent être contrôlés avant d'exécuter les raccordements au bâtiment projeté.